

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

INFORMATIONS PERSONNELLES

PRÉNOM :	NOM :	
TÉLÉPHONE :	E-MAIL :	
ADRESSE :	CODE POSTAL :	VILLE :
DATE DE NAISSANCE :	PROFESSION :	
PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS DE BESOIN + TEL :		

JE CHOISIS MON SÉJOUR CLASSIQUE, DATES & OPTIONS

Selon les dates & chambres proposées sur le site internet & les brochures. Tarifs par personne

DÉTOX VERCORS & PROVENCE - LA DRÔME

DÉTOX PROVENCE - LES ALPILLES

DÉTOX GARRIGUES & FORÊT - LES CEVÈNNES

DÉTOX FORÊT & ROCHERS - FONTAINEBLEAU

DATES CHOISIES : DU _____ AU _____

SEMAINE

Séjour Ch. partagée* : 740 €

Séjour Ch. classique* single : 940 €

Séjour Ch. classique* double : 740 € :

Séjour Ch. confort* single : 1240 €

Séjour Ch. confort* double OU twin : 940 €

Je participe au séjour mais n'ai pas besoin d'hébergement : 540 €

+ Option cure de jus frais : 120 €

+ Option cure de super-smoothies : 150 €

WEEK-END (3 JOURS)

Séjour Ch. partagée* : 440 €

Séjour Ch. classique* single : 540 €

Séjour Ch. classique* double : 440 €

Séjour Ch. confort* single : 740 €

Séjour Ch. confort* double OU twin : 540 €

Je participe au séjour mais n'ai pas besoin d'hébergement : 350 €

+ Option cure de jus frais : 60 €

+ Option cure de super-smoothies : 120 €

Navette gare ou aéroport (tarifs et possibilités selon séjours, se référer au site ou à la brochure)

JE CHOISIS MON SÉJOUR PRESTIGE, DATES & OPTIONS

DÉTOX PLAISIR EN CORSE, À LA SIGNORIA* DU _____ AU _____

(trois repas détox inclus par jour, remplaçables par des jus ou super-smoothies sur demande)

SEMAINE

Séjour Ch. luxe single : 2 390 €

Séjour Ch. luxe double OU twin : 2 190 €

Je participe au séjour mais n'ai pas besoin d'hébergement : 1 590 €

WEEK-END (3 NUITS)

Séjour Ch. luxe single : 1 390 €

Séjour Ch. luxe double OU twin : 1 190 €

Je participe au séjour mais n'ai pas besoin d'hébergement : 790 €

*CHAMBRE PARTAGÉE : Partagée avec d'autres participants du stage ayant choisi la même option.

*CHAMBRE CLASSIQUE : Salle de bain/douche partagée avec d'autres chambres.

*CHAMBRE CONFORT : Salle de bain/douche privée.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

À PROPOS DE VOUS

JE N'AI AUCUN PROBLÈME DE SANTÉ, aucun trouble alimentaire ou dépendance (tabac, alcool, drogue) et je ne prends aucun médicament. Je ne suis pas enceinte. Mon IMC est supérieur à 18.

OU

J'AI UN PROBLÈME DE SANTÉ ET/OU JE PRENDS UN TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX Dans ce cas, votre participation au séjour est conditionnée par une consultation préalable avec un médecin connaissant bien le processus de jeûne, afin de vérifier l'absence de contre-indication et d'adapter votre traitement. Il vous sera demandé un certificat médical de non contre-indication à la pratique du jeûne. Si besoin, le médecin coordinateur de C&C est à votre disposition pour une consultation à distance ou en présentiel à son cabinet (10 allée des Ecoureuls 77 000 Vaux le pénil) . Vous pouvez demander un RV à l'adresse suivante : medecin@clairiereetcanopee.com

JE N'AI AUCUNE ALLERGIE OU INTOLÉRANCE ALIMENTAIRE. Dans le cas contraire précisez :

J'AI DÉJÀ JEÛNÉ, FAIT UNE CURE. Précisez quelle cure et avec quel organisme :

QUELLE EST MON INTENTION EN PARTICIPANT À CE SÉJOUR ?
QUELLES SONT MES ATTENTES ?

CONDITIONS GÉNÉRALES

J'AI PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE EN PAGE 3 ET 4, également disponibles sur le site www.clairiereetcanopee.com (lien mentions légales en pied de page) et je les accepte. J'ai notamment pris connaissance des contre-indications au jeûne, des conditions d'annulations et des règles d'utilisation de mes données.

LE TARIF INCLUT :

L'hébergement, l'option de cure et le programme choisis, tel qu'il est décrit dans la brochure ou la page du site web correspondant.

LE TARIF N'INCLUT PAS :

Le transport entre votre domicile et le lieu de séjour, les soins et autres options à la carte, votre équipement personnel, les autres dépenses telles que les consommations personnelles et par défaut tout ce qui n'est pas décrit dans la brochure spécifique à chaque séjour.

JE RENVOIE LE BULLETIN SIGNÉ ET ACCOMPAGNÉ D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE CLAIRIÈRE ET CANOPÉE OU D'UNE PREUVE DE VIREMENT À L'ADRESSE CI-CONTRE. (50% DU MONTANT LORS DE LA RÉSERVATION PUIS LE SOLDE AU PLUS TARD 15 JOURS AVANT LE DÉBUT DU SÉJOUR).

EN CAS DE VIREMENT INDIQUEZ « NOM + LIEU + DATE SÉJOUR »

DATE & SIGNATURE

CLAIRIÈRE ET CANOPÉE SAS
28 RUE DE LA QUIÉTUDE
42410 PELUSSIN

OU CONTACT@CLAIRIEREETCANOPEE.COM

IBAN : FR76 1660 7000 3008 2210 1628 538

BIC : CCBPFRPPPPG



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

TOUT SÉJOUR COMMENCÉ EST DÛ DANS SA TOTALITÉ. TOUS NOS TARIFS SONT TTC. VOIR CGV. PRIX PAR PERSONNE.

Lors de votre séjour, il est possible que vous décidiez ou que nous vous demandions, pour des questions de santé, de changer de cure, ou autre option. Pour cela nous appliquerons les tarifs journaliers propres à chaque option et indiqués sur la brochure/site internet, calculés au prorata du tarif par séjour de chaque option.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à Clairière et Canopée. Conformément au règlement européen no 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à Clairière & Canopée, 28 rue de la Quiétude, 42410 PELUSSIN ou par email à contact@clairiereetcanopee.com. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant.

CLAIRIÈRE ET CANOPÉE

SAS au capital de 20000€

Siège social : 28 rue de la Quiétude, 42410 Pélussin

SIREN : 838 118 487 00019

Numéro de TVA intra communautaire : FR 43 838118487

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages : IM042180004

Garantie financière : Groupama. N° de contrat 4000716140/0

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle d'opérateur de voyage : police n° 145 005 742 pour un montant de 8 000 000 € chez MMA, 14, boulevard Marie et Alexandre OYON, 72000 LE MANS.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) DES SÉJOURS DE CLAIRIÈRE ET CANOPÉE

I. DOMAINE D'APPLICATION

1. Les conditions générales s'appliquent aux contrats ayant trait à un séjour vendu par CLAIRIÈRE ET CANOPÉE, ainsi qu'à toutes les autres prestations fournies par CLAIRIÈRE ET CANOPÉE.

2. Toute disposition dérogatoire figurant dans les CGV du participant ne s'applique pas, sauf si la dérogation a été reconnue explicitement par écrit par CLAIRIÈRE ET CANOPÉE.

II. CONCLUSION DU CONTRAT

1. La réservation ferme d'un séjour avec CLAIRIÈRE ET CANOPÉE est garantie dans les conditions suivantes :
A : l'envoi du formulaire d'inscription par le participant par courrier postal, par email ou via le formulaire d'inscription en ligne.

B : le versement de l'acompte correspondant au séjour réservé. Le montant de l'acompte est précisé sur chaque formulaire d'inscription.

2. Une réservation devient définitive par confirmation de la part de CLAIRIÈRE ET CANOPÉE et par le versement de la totalité du prix du séjour.

3. Certains séjours proposent différentes options de confort de chambre, de cure, ou autre. Les prestations réservées et non utilisées dans le cadre de votre séjour ne sont pas remboursées.

III. ANNULATION/RÉSILIATION

1. En signant ce contrat, vous acceptez de verser les frais d'annulation de votre réservation, fixés selon les modalités suivantes :

Toute annulation, doit se faire par l'envoi :

- d'un courrier adressé à CLAIRIÈRE ET CANOPÉE, 28 rue de la Quiétude, 42 410 PELUSSIN, ou

- d'un courriel à l'adresse : contact@clairiereetcanopee.com

Le participant peut annuler sa réservation et se faire rembourser jusqu'à 30 jours avant son arrivée. Ensuite, lui seront facturés des frais d'annulation, comme suit :
De J-29 à J-15 seront retenus 50% du montant total du séjour*.

A partir de J-14 seront retenus 100% du montant total du séjour*.

* Le montant total du séjour comprend le montant du programme plus le montant de l'hébergement. Il ne comprend pas les options (cures, navette, soins).

Tout séjour commencé est dû en sa totalité.

En cas d'annulation du séjour par CLAIRIÈRE ET CANOPÉE, tous les versements vous seront intégralement remboursés.

Dans tous les cas, les frais liés à votre organisation personnelle tels que des billets de train, la perte de congés, etc. ne seront jamais remboursés, même en cas d'annulation

A noter que les contrats de séjours CLAIRIÈRE ET CANOPÉE entrent dans la catégorie des contrats du droit de rétractation définis par l'article L. 221-28 du code de la consommation. Le délai de rétractation standard de 14 jours n'est donc pas applicable et seuls prévalent les termes de ce contrat en cas d'annulation / résiliation.

2. En cas de non-respect du règlement interne, CLAIRIÈRE ET CANOPÉE se réserve le droit d'interrompre la cure aux frais du participant. Le règlement interne est détaillé à la fin de ce document.

3. Les rendez-vous pour les soins individuels doivent être annulés au plus tard la veille avant 20h00, limite après laquelle ils seront facturés.
Ceci est également valable en cas de non-utilisation des dits traitements.

4. Les jus, smoothies ou repas non pris ne sont pas remboursés.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

IV. ASSURANCE / ANNULATION

Clairière et Canopée ne propose pas d'assurance annulation. Ce service est à la charge et à la responsabilité du client.

V. SERVICES, TARIFS ET PAIEMENTS

1. Toutes les prestations sont facturées sur la base des tarifs en vigueur. Cette liste des prix remplace et annule les tarifs et conditions précédemment en vigueur.
2. La majorité de nos tarifs sont des tarifs tout compris. En cas d'augmentation de la TVA, les prix incluant cette taxe sont automatiquement ajustés.
3. Lors de nos séjours, vous pouvez changer de formules soit de votre propre chef, soit suite aux conseils des encadrants du séjour. Dans ce cas, un tarif journalier en sus de votre cure s'appliquera. Pour cela nous appliquerons les tarifs journaliers propres à chaque option et indiqués sur la brochure/site internet, calculés au prorata du tarif par séjour de chaque option.

VI. ARRIVÉE/DÉPART

1. Le participant n'a pas le droit de revendiquer une chambre spécifique. Nous ferons de notre mieux pour répondre à ses éventuels souhaits.
2. Les chambres réservées sont à disposition du participant à partir de 16h00, le jour de son arrivée.
3. Le jour du départ, le participant est prié de bien vouloir libérer sa chambre avant 12h00, soit avant de prendre place pour le déjeuner de reprise.
4. Une carte d'identité/un passeport sera demandé(e) à toute personne participant pour la première fois à un séjour avec CLAIRIÈRE ET CANOPÉE.

VII. RESPONSABILITÉ PARKING

Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages résultant directement ou indirectement de l'utilisation des parkings extérieurs.

VIII. DISPOSITIONS FINALES

1. Le lieu de facturation est Pélussin. Le lieu d'exécution est propre à chaque séjour.
2. C'est le droit français qui s'applique.
3. Si des dispositions de ces CGV sont devenues caduques ou nulles, les autres dispositions demeurent entièrement valides. De surcroît, ce sont les prescriptions légales qui s'appliquent.
4. Tous les litiges auxquels les opérations conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le vendeur et le client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions du droit commun.

IX. RÉCLAMATIONS

Les équipes de CLAIRIÈRE ET CANOPÉE sur site sont à votre disposition au cours de votre séjour pour répondre à vos doléances, résoudre les éventuels dysfonctionnements constatés et vous permettre de profiter pleinement de votre séjour. Il convient de prendre contact avec elles pour toute demande.

Toute réclamation, après votre séjour, pourra faire l'objet :

- d'un courrier adressé, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, à CLAIRIÈRE ET CANOPÉE, 28 rue de la Quiétude, 42410 PÉLUSSIN, ou
- de l'envoi d'un courriel à l'adresse : contact@clairiereetcanopee.com dans un délai de 6 mois après la fin de votre séjour, afin que nous puissions y répondre dans les meilleurs délais. Nous vous invitons à nous faire part de vos réclamations dans les plus brefs délais afin que nous traitions au mieux de vos intérêts. Nous vous remercions de joindre à votre courrier tout justificatif nous permettant de limiter le délai de traitement de votre réclamation.

Nous vous informons que suite à une tentative préalable infructueuse de résolution du litige auprès de nos services, vous avez la possibilité de recourir à une procédure de médiation en saisissant le Médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17 - mtv.travel

X. RÈGLEMENT INTERNE DES SÉJOURS CLAIRIÈRE ET CANOPÉE

Dans un espace de sérénité et de bien-être comme lors des séjours CLAIRIÈRE ET CANOPÉE le respect d'un certain nombre de règles est indispensable pour l'ensemble des participants et la réussite de votre séjour. Nous vous prions de lire soigneusement les conditions ci-dessous, relatives à un séjour CLAIRIÈRE ET CANOPÉE.

1. L'utilisation du téléphone portable vous est déconseillée dans les espaces communs intérieurs comme extérieurs, comme lors des activités et des randonnées. L'usage du téléphone portable est uniquement possible depuis votre chambre avec les fenêtres fermées, ceci pour ne pas déranger vos voisins.

2. Si un participant à un séjour CLAIRIÈRE ET CANOPÉE décide de ne pas dormir au sein du lieu où se déroule le séjour alors qu'il s'était inscrit en choisissant l'option hébergement ou si il décide de s'absenter pour quelques jours, il peut uniquement le faire avec l'accord de la direction. Dans le cas contraire il devra décharger CLAIRIÈRE ET CANOPÉE de toute responsabilité.

3. Un séjour CLAIRIÈRE ET CANOPÉE ne peut être suivi qu'à partir de 18 ans. Sous réserve de l'accord de la direction, nous acceptons exceptionnellement les jeunes gens à partir de 16 ans, lorsque ces derniers sont accompagnés d'une personne consentante investie de l'autorité parentale.

4. Il est strictement interdit de fumer lors des séjours jeûne et détox en dehors de l'espace fumeur prévu à cet effet. Ceci s'applique aussi bien aux espaces intérieurs et extérieurs, lors des randonnées et dans les chambres des hôtes. Nous rappelons qu'il est fortement déconseillé de fumer pendant une cure de jeûne. Lors des séjours jeûne et détox il est également strictement interdit de boire de l'alcool, de consommer du café, des sucreries et tout aliment n'ayant pas été validé par l'équipe d'encadrement du séjour.

5. Les horaires de début et de fin de séjours sont pré-



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

cisées sur le guide de préparation propre à chaque séjour. Seul le respect de ces horaires permet de garantir la qualité de l'ensemble de notre programme et de notre suivi.

6. Nous vous déconseillons de conduire un véhicule lors d'une cure de jeûne. Nous déclinons toute responsabilité si vous décidez malgré tout de prendre le volant de votre propre chef.

7. Le respect de ce règlement ainsi que l'application des conseils prodigués par nos naturopathes et collaborateurs est capital pour le succès d'un séjour de jeûne ou de détox.

8. S'il est avéré que le règlement ne soit pas respecté à plusieurs reprises, l'équipe en charge du séjour en accord avec la direction de CLAIRIÈRE ET CANOPÉE se réserve le droit d'interrompre le séjour et d'annuler la réservation. Les frais incombent alors au participant.

9. Les animaux ne sont pas autorisés lors des séjours.

XI. CONTRE-INDICATIONS AU JEÛNE :

Nos cures de jeûne s'adressent à des personnes majeures en bonne santé. Elle sont strictement contre-indiquées en cas de grossesse, allaitement, traitements médicamenteux lourds, d'ulcères (estomac ou duodénum), troubles psychiques et troubles du comportement alimentaire, diabète et maigreur excessive (IMC < ou = 18).

En cas de doute, nous vous conseillons de prendre l'avis de votre médecin traitant.

Pour l'ensemble des cures jeûne ou détox, je déclare être en bonne santé et en mesure de pouvoir faire plusieurs heures de marche par jour, avoir été informé(e) des risques et contre-indications des séjours de jeûne et les accepter en connaissance de cause. Je déclare assumer mes responsabilités personnelles et en groupe. Je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente des séjours, notamment l'article III - Annulation / Résiliation, ainsi que le règlement interne des séjours.